



OPERATION MANUAL

Covid-19
10/09/2021



Préambule

Dans ce manuel, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la sécurité, les mesures à respecter et les bonnes pratiques à suivre afin d'assurer une reprise des activités en toute sécurité au sein du Circuit de Spa-Francorchamps.

Le respect de ces mesures de sécurité est d'une importance primordiale, il en va de votre santé mais également de celle de toutes celles et ceux qui sont présents sur le site. Nous en appelons à votre sens des responsabilités dans cette période inédite.

Les informations contenues dans ce document visent à garantir que les activités de sport moteurs puissent se dérouler de la manière la plus sûre possible selon les mesures édictées et dans le respect des exigences sanitaires relatives à la pandémie de Covid 19. Les mesures qui en résultent sont basées sur les réglementations officielles en vigueur. Elles sont obligatoires et doivent être mises en œuvre strictement.

Le non-respect des règles édictées dans ce manuel et sur le site ne sera pas toléré et entraînera une exclusion du site pour l'entièreté de la saison 2021.

Ce manuel est évolutif et soumis aux futures décisions du Comité de Concertation du Gouvernement belge.



I. Règles générales : comment éviter une contamination

Covid-19,

comment éviter une contamination ?

hoe voorkom je een besmetting?



Respectez les consignes édictées dans la Charte du Circuit.

Respecteer de instructies die vermeld staan in het Charter van het Circuit.



Si vous êtes malade, rentrez chez vous.

Indien u ziek bent, gaat u naar huis.



Vous devez OBLIGATOIREMENT porter un masque EN TOUTES CIRCONSTANCES.

U bent verplicht om onder alle omstandigheden een mondmasker te dragen.



Évitez les contacts rapprochés (1,5 mètre de distance minimum) ou portez obligatoirement un masque.

Vermijd nauwe contacten (1,5 meter) of draag verplicht een mondmasker.



Lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique. Comptez entre 40 et 60 secondes par lavage.

Was regelmatig uw handen grondig met water en zeep of met hydroalcoholische gel. Neem hiervoor de tijd: tussen 40 en 60 seconden voor een wasbeurt.



Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans le pli de votre coude.

Hoest of nies in een papieren zakdoek of de binnenkant van je elleboog.



Utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les dans une poubelle fermée.

Gebruik papieren zakdoeken en gooi ze nadien in een gesloten afvalbak.



Évitez autant que possible de vous toucher le visage avec les mains.

Probeer zoveel mogelijk te vermijden dat uw handen uw gezicht aanraken.



Si vous pensez être porteur de symptômes, contactez le +32 477 56 08 91.

Als u denkt dat u symptomen heeft, bel de +32 477 56 08 91.

II. Quels sont les symptômes du Covid-19?

Les symptômes les plus communs sont:

- de la fièvre,
- une sensation de fatigue,
- une toux nouvelle ou en aggravation
- une perte de goût et d'odorat
- une difficulté respiratoire nouvelle ou en aggravation
- des courbatures et des douleurs,
- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- une perte d'appétit
- un épisode de confusion
- des maux de gorge,
- des diarrhées.



Si vous avez présenté un de ces symptômes durant les 14 jours précédant votre venue, ne vous présentez pas au Circuit de Spa-Francorchamps et contactez votre médecin.

Si vous présentez un de ces symptômes lors de votre présence sur le Circuit ou que vous avez été contacté en tant que « personne contact » par la cellule tracing, vous devez contacter immédiatement notre Coordinateur Covid au +32 (0)478 42 00 97, votre Covid référent ou notre service médical.

Dans ce cas, afin de pouvoir interrompre les éventuels cluster d'infection à un stade précoce, la première étape doit consister à assurer la séparation des personnes soupçonnées d'être infectées. La ou les personnes affectées doivent être séparées individuellement et leurs « cas contact » identifiés et isolés, de manière à ce qu'aucun contact ultérieur avec d'autres personnes ne puisse avoir lieu.

III. Que faire si vous avez été en contact avec une personne positive ?

Ne venez pas au Circuit et prenez contact avec votre médecin.

IV. Que faire si vous êtes testé positif ?

Suivez scrupuleusement les instructions des autorités médicales.

V. Instructions et bonnes pratiques

1. Auto-dépistage

Soyez attentifs aux symptômes mentionnés au point II.

Si vous présentez un de ces symptômes, restez à la maison et contactez votre médecin.

Si vous présentez un de ces symptômes lors de votre présence sur le Circuit ou que vous avez été contacté en tant que « personne contact » par la cellule tracing, vous devez contacter immédiatement notre Coordinateur Covid au +32 (0)478 42 00 97 ou le service médical du Circuit.

2. Hygiène des mains

Le lavage régulier des mains est également une priorité dans les mesures mises en place. Vous disposez de savon et/ou de gel hydroalcoolique sur le site.

Pour être efficace, lavez-vous les mains avec du gel hydroalcoolique, durant minimum 30 secondes et avec du savon et de l'eau, durant minimum 60 secondes



3. Déplacements au sein des bâtiments

Il est requis de ne pas se rendre dans un bâtiment ou local sans raison valable justifiée par le travail et de porter son masque lors de tous les déplacements au sein des bâtiments.

Le nettoyage des bureaux, atelier, sanitaires est renforcé. Un passage de solution nettoyante est imposé pour l'utilisation du matériel commun.

VI. Voyager en Belgique

La réglementation concernant les voyages étant évolutives, vous trouverez toutes les informations sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>

VII. Accès au Circuit – Covid Safe Ticket

Le Circuit de Spa-Francorchamps accueillant chaque jour plus de 400 personnes sur son site, jusqu'à la fin de la saison de roulage (15 novembre 2021 ou la fin de l'utilisation du Covid Safe Ticket si celui-ci devenait caduque suite à une décision ultérieure du Codeco), ses activités seront considérées comme un événement de masse permanent.

Il est dès lors soumis à l'utilisation du Covid Safe Ticket (CST). Cela permet dès lors le retour du public durant les journées de trackdays, la tenue de ses événements et compétitions sportives, la reprise de ses activités B2B/B2C (visites guidées/baptêmes de piste, séminaires..)

Un contrôle quotidien du Covid Safe Ticket entrera donc en vigueur à partir du 20 septembre dans le cadre des instructions reprises dans le « FAQ-événements – à partir du 1^e septembre 2021 » édité par les autorités.

Une demande d'autorisation aux communes de Stavelot et Malmedy devra OBLIGATOIREMENT être introduite par les organisateurs de compétitions et/ou événements et incentive +.

1. Quelles sont les règles en application découlant de l'utilisation du CST ?

- **Les participants doivent présenter un Covid Safe Ticket / Certificat Covid numérique à l'entrée (en plus du ticket d'accès à l'événement si une billetterie payante est d'application). Un CST est uniquement valable dans les cas suivants :**
 - La personne est en possession d'un certificat de vaccination : vaccination complète + deux semaines (cela vaut pour tous les types de vaccins) ;



- Ou la personne dispose d'un certificat de rétablissement dont la période de validité commence 11 jours après la date de prélèvement du premier test PCR positif et se termine 180 jours après la date de ce premier test positif ;
- Ou la personne présente un test PCR dont le résultat est négatif
Pour le PCR : validité = jour du prélèvement + 48h (2 jours)
- Ou bien un test antigénique rapide effectué par un professionnel de la santé correctement formé donne un résultat négatif :
Pour le RAT : validité = jour du prélèvement + 24h (1 jour)

!! Les auto-test ne sont pas valables !!

• **Si le CST est utilisé, CERM/CIRM ne doivent pas être remplis (MAIS une autorisation doit cependant obligatoirement être demandée aux autorités locales).**

• **Nous attirons également votre attention sur le fait que les décisions suivantes restent d'application (et correspondent aux décisions déjà prises par le Comité de concertation) :**

- Le contrôle d'accès doit être strict. Le CST est personnel, l'identité de chaque personne doit également être vérifiée.
- Rester sur le site de l'évènement et éventuellement y dormir est possible mais implique que l'organisateur se doit de vérifier la validité du Covid Safe ticket une fois par jour, soit à l'entrée du site, soit sur le site du camping : des moyens doivent être mis en place par l'organisateur pour pouvoir (re)contrôler le Covid Safe ticket selon les conditions telles que stipulées dans l'accord de coopération et sa convention d'application.
- Si le CST a expiré, il sera demandé au participant de quitter immédiatement le site et il/elle doit être raccompagné jusqu'à la sortie ou jusqu'à une installation de testing présente sur le site et d'y rester en attendant un nouveau résultat de test négatif qui sera enregistré selon les règles en vigueur.
- Ces règles doivent être respectées lors de l'organisation de votre événement, sinon l'évènement ne pourra pas avoir lieu.

L'organisateur et les autorités locales, qui autorisent l'organisation d'un événement, doivent vérifier le respect de ces conditions.

2. Qui peut obtenir un CST ?

Le Covid Safe Ticket est le résultat de la lecture du certificat numérique EU-COVID par l'application COVIDScanBE afin de réguler l'accès à un projet pilote ou à un événement de masse dans le contexte de la pandémie COVID-19. Le Covid Safe Ticket permet ainsi l'utilisation domestique du certificat COVID numérique de l'UE.



Un tel Covid Safe Ticket ne peut être généré que pour les personnes qui ont obtenu un certificat de vaccination, un certificat de test ou un certificat de rétablissement **dans un État membre de l'UE, de l'Espace économique européen (Cité du Vatican, Andorre, San Marino et Monaco sont assimilés à l'EEE) ou au Royaume-Uni ou en Suisse. Les personnes provenant de pays autres que ceux mentionnés doivent disposer d'un test PCR négatif.**

Les non-résidents peuvent également obtenir le CST. Pour ce faire, ils doivent demander un code d'activation (code CTPC) via www.mijngezondheid.be (<https://www.masante.belgique.be/#/covid-19/prescriptions/request>). Ils peuvent ensuite demander leur résultat et leur certificat via l'application (demande de résultat via ctpc) ou via <https://www.masante.belgique.be/#/covid-19/test-result>.

3. Applications par pays

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr#comment-les-citoyens-peuvent-ils-obtenir-le-certificat

4. A partir de quel âge faut-il présenter un test négatif pour être admis sur le site ?

Le Covid Safe Ticket s'applique pour les enfants de 12 ans et plus. Pour les enfants de moins de 12 ans, il n'est pas applicable (ces enfants ont donc accès à l'événement sans Covid Safe Ticket).

Le traitement impliquant la lecture du certificat numérique EU-COVID ou du Covid Safe Ticket généré par le titulaire afin de réglementer l'accès au site n'est licite que pour les titulaires d'un certificat numérique EU-COVID à partir de 12 ans.

5. Qui est habilité à vérifier le CST via l'app CovidScanBe ?

Tant le certificat numérique EU-COVID que le Covid Safe Ticket généré par le titulaire ne peuvent être lus qu'à des fins de contrôle et de vérification :

- Si le titulaire du certificat remplit les conditions d'accès sur le site ; et
- Si l'identité de la personne souhaitant accéder sur le site correspond au prénom et au nom figurant sur le Covid Safe Ticket.

Le contrôle et la vérification sont effectués par :

- Les personnes chargées du contrôle d'accès à l'événement. Il peut s'agir de stewards ou de bénévoles à condition que leurs coordonnées sont repris dans la liste compilée par l'organisation. Il s'agit de personnes désignées par l'organisateur - sans statut ni formation particulière.



- Ou le personnel d'une entreprise de sécurité ou d'un service de sécurité interne (tel que visé par la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière).

Il découle de ce qui précède que les volontaires peuvent effectuer le contrôle des billets et le contrôle d'accès (afin de vérifier l'identité du détenteur du CST et l'accès à l'événement). Les volontaires peuvent être assistés par le personnel d'une entreprise de gardiennage, mais ce n'est pas une obligation. Les règles de protection des données doivent bien entendu être respectées.

Seules ces personnes peuvent, sur la base du Covid Safe Ticket, refuser l'accès à un événement. Elles peuvent refuser l'accès en utilisant le module « événement » de l'application COVIDScanBE.

Pour les organisateurs de compétitions et/ou événements et incentive +, la vérification du Covid Safe Ticket doit donc être organisée en amont de la vérification du billet d'accès (si celui-ci est d'application pour les événements) afin de ne pas créer des engorgements pour l'accès au site si des personnes ne devaient pas disposer du CST ou si leur résultat impliquait un refus d'accès au site.

Les organisateurs doivent fournir une liste de toutes les personnes qui sont en charge du contrôle du CST des participants lors des compétitions et/ou événements et incentive +.

6. Dans les bâtiments

Le port du masque reste d'application lors des déplacements au sein des bâtiments sauf si l'organisateur gère l'entièreté des pièces en matière de qualité de l'air.

La règle en matière de qualité de l'air est la suivante :

Un compteur de qualité de l'air (CO2) doit être installé dans chaque **espace fermé** de l'infrastructure où se déroule l'événement. Au moins un appareil de mesure de la qualité de l'air doit être présent dans chaque zone distincte où se déroule l'événement et/ou où il y a des files d'attente. Il doit être installé au centre de la pièce, à un endroit bien visible pour le participant. La directive sur la qualité de l'air est de 900 ppm de CO2. Au-delà de 900 ppm, l'organisateur doit disposer d'un plan d'action pour assurer des mesures compensatoires de qualité ou de purification de l'air.

7. Mesures applicables au secteur de l'Horeca

Les activités peuvent s'exercer en extérieur et en intérieur, conformément au [protocole sectoriel](#).

Il n'y a plus de restrictions en ce qui concerne les heures d'ouverture et de fermeture (y compris pour le service à domicile), le nombre de personnes à table, la distance entre les



groupes de personnes à table, les terrasses, le niveau sonore et le service au bar. L'obligation de prévoir uniquement des places assises est également supprimée.

L'utilisation d'un appareil de **mesure de la qualité de l'air (CO₂) est obligatoire** dans les espaces intérieurs. Cet appareil doit être installé de manière visible pour les visiteurs dans chaque pièce séparée de l'établissement destinée à la consommation de boisson ou de repas.

La norme cible de 900 ppm de CO₂ est d'application. Entre 900 ppm et 1.200 ppm, l'exploitant doit disposer d'un plan d'action pour garantir des mesures compensatoires d'aération, de ventilation et/ou de purification d'air pour ramener le taux de CO₂ en-dessous de 900 ppm. Au-delà de 1.200 ppm, la fermeture de l'établissement s'impose.

Les clients (à partir de 12 ans accomplis) doivent porter un masque ou une alternative en tissu quand ils ne sont pas assis à table ou au bar. Si cela n'est pas possible pour des raisons médicales, un écran facial peut être utilisé. Les personnes qui sont dans l'impossibilité de porter un masque, une alternative en tissu ou un écran facial, en raison d'une situation de handicap attestée au moyen d'un certificat médical, ne sont pas tenues par cette obligation.

Protocole HORECA : <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/coronavirus/activites-economiques/coronavirus-conseils-pour-les>

8. Douches

Les vestiaires et les douches sont accessibles pour les compétitions professionnelles et pour les amateurs avec la mise en place par l'organisateur d'un nettoyage permanent des installations. (Protocole Adepts)

VIII. Obligations de l'organisateur

L'organisateur est tenu de s'assurer que les règlements et mesures applicables seront mis en œuvre et respectés.

Il est également tenu, pour ce qui concerne les compétitions et les incentives + d'introduire une demande d'autorisation de leur événement aux communes de Stavelot et Malmedy. Une liste des personnes effectuant le contrôle du Covid Safe Ticket sera fournie.

Le respect de ces mesures est fondamental pour assurer une reprise en toute sécurité et dans le respect des mesures édictées par le Comité de Concertation.



Elles ne souffrent d’AUCUNE EXCEPTION.

**Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous remercions
pour votre compréhension.**

Lieu et date

Nom de l’organisateur

Signature